



Réunion du 13 décembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

## CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 68

Nombre de votants : 87

L'an deux-mille vingt-quatre, le treize décembre à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM Jean-Claude MIRASSOU, Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Nathalie DUPLÉIX, Christian LÉCHIT, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Jean-Pierre FAYET, Anne-Lise GENNEVOIS, Gérard IRIART, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Emilie DARSAUT, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Madeleine PICHAUREAU, Serge ARRIEULA (Suppléant de Jérôme TOULOUSE), Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Sylvie DARRIEU, Jean LABASTE, Jérôme LAY, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM Corinne LAMARQUE (Pouvoir à M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ), José FLORES (Pouvoir à M. Guy PÉMARTIN), Idelette DEMAISON (Pouvoir à M. Michel LABOURDETTE), Daniel PÉDEPRAT, Mathias DUCAMIN, Laurent CHERITI, Nadia GRAMMONTIN (Pouvoir à M. Patrice LAURENT), Monique LARRADET, Loïc COUNTRY (Pouvoir à M. Francis LARROQUE), Marie-Christine LUPIET (Pouvoir à Mme Maryse PAYBOU), Didier REY (Pouvoir à M. Christian LÉCHIT), Jean-Pierre DUBREUIL (Pouvoir à M. Jacques CLAVÉ), Marlène LE DIEU DE VILLE, Albert LASSERRE-BISCONTE (Pouvoir à M. Michel OLIVÉ), Stephan BONNAFOUX, Pierre MUCHADA (Pouvoir à M. Christian LOMBART), Corinne CARRIAT (Pouvoir à Mme Françoise RAMANANTSOA), Lindsey DEARY (Pouvoir à M. Nicolas LAPUYADE), Jean-Pierre BOUNINE (Pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Luis Miguel CONEJERO (Pouvoir à Mme Pierrette DOMBLIDES), Marie DE MORO (Pouvoir à M. Emmanuel HANON), Céline LEMBEZAT (Pouvoir à M. Marc DESPLAT), Jean-Jacques SENSEBÉ (Pouvoir à Mme Joëlle BAYLE-LASSERRE), Jérôme TOULOUSE, Pierre LAFARGUE, Guy ROMAIN (Pouvoir à M. Pierre ZIEGLER), Francis GRINET (Pouvoir à Mme Amandine PAINSET), Laurence MOUSQUES, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme Bénédicte ALCÉTÉGARAY.

## **RAPPORT N° 2 : ZONE DU PESQUÉ À ORTHEZ : LOCATION PUIS VENTE DES ANCIENS LOCAUX TECHNIQUES DE LA CC LACQ-ORTHEZ À L'ASSOCIATION CRÉA'LOCALE**

**Rapporteur : M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ**

La recyclerie Créa' Locale, présente sur le territoire de la communauté de communes de Lacq-Orthez depuis 2017, s'engage pour une consommation responsable. Ainsi, elle collecte des objets usagés qui peuvent être réutilisés, les répare et les valorise. Une fois rénovés, ils connaissent une seconde vie.

L'association emploie 2,5 ETP et crée une vie associative réelle puisque 17 bénévoles interviennent régulièrement au sein de la structure. Elle compte à ce jour 1 300 adhérents et a permis, en 2023, de détourner 70 tonnes d'objets qui auraient pu devenir des déchets.

Le local occupé actuellement par l'association, d'une superficie de 320 m<sup>2</sup> la restreint dans son développement par manque de place pour stocker, réparer et vendre les objets.

Elle cherche désormais à acquérir un nouveau local pour étendre ses activités et permettre son essor. Le local appartenant à la communauté de communes, situé zone du Pesqué à Orthez, sur les parcelles cadastrées AL 177 et AL 178 d'une superficie de 2 415 m<sup>2</sup> pourrait répondre à son besoin. Le bâtiment de 1 185 m<sup>2</sup> est composé de quatre bureaux, d'un accueil/entrée, d'une salle de détente, de vestiaires avec douches et d'une salle collective représentant une superficie totale de 195,40 m<sup>2</sup>. La partie atelier est composée de deux hangars de 640 m<sup>2</sup> et 350 m<sup>2</sup>. Ce bâtiment permettrait donc d'augmenter le volume des objets collectés, d'augmenter le chiffre d'affaires et donc d'asseoir le développement de l'association sur le territoire de la communauté de communes de Lacq-Orthez.

Il est proposé de vendre ce local à la recyclerie en crédit-bail avec option d'achat au bout de quatre ans maximums. Ce délai leur permettrait de renforcer leur position financière. La communauté de communes pourrait envisager une vente à 216 000 € déduction faite des loyers perçus. Si, à l'expiration des quatre ans, l'option d'achat n'est pas levée, l'association devra libérer le local afin de permettre à la collectivité de le vendre.

Dans un courrier en date du 2 février 2024, France Domaine a estimé le local à 240 000 € avec une marge d'appréciation de 10 %. Le loyer envisagé serait de 1 800 € / mois.

Par ailleurs, la vente de ce local pose la question de la gestion des parkings/voiries communs. Il sera nécessaire de prévoir la création d'une Association Syndicale Libre (ASL) afin d'organiser l'utilisation et l'entretien des parkings et voiries entre les différents occupants de la zone.

Par ailleurs, afin de pouvoir gérer les espaces communs entre le futur bâtiment de la recyclerie et le bâtiment restant la propriété de la communauté de communes de Lacq-Orthez (accès et parkings), il est prévu de constituer une Association Syndicale Libre (ASL).

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** la vente de l'ancien centre technique d'Orthez, situé dans la zone du Pesqué à Orthez sur les parcelles cadastrées, section AL, numéros 175p, 177p, 178p, à la recyclerie Créa'Locale par le biais d'un contrat de crédit-bail de quatre ans, avec une option d'achat au terme de ce délai,
- **de fixer** le prix de vente à 216 000 € déduction faite des loyers perçus,
- **de fixer** le montant du loyer à 1 800 € par mois,

- **de prendre acte** de l'obligation donnée à l'association de libérer les lieux si l'option n'est pas levée à l'issue des quatre ans,
- **d'autoriser** son Président à signer l'acte de vente et tous les documents nécessaires pour mener à bien cette opération.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée  
Pour extrait certifié conforme,  
Le président,



**Patrice LAURENT**